

Yaqdhan ALASSAF

Université de Mossoul, Département de français

Facteurs influençant l'enseignement du français en Irak

Reçu le 16.03.2022

Accepté le 10.05.2022

Publié le 25.07.2022

Résumé

Cet article a pour thème la situation de l'enseignement du français en Irak et conclut à la diminution inquiétante du nombre d'élèves de cette langue. La recherche présentée est de type statistique et qualitatif. L'objectif en est de rendre compte de la situation et des impacts des décisions ministérielles sur l'enseignement du français dans le contexte irakien. Les références théoriques de la réflexion sont les décrets du ministère de l'Éducation irakien (de 2013 à 2017) et les études irakiennes sur la situation éducative du pays. La méthode de recherche suivie est la collecte de données et de statistiques, ainsi que l'observation sur le terrain. Les statistiques utilisées, qui vont de 2008 à 2015, montrent des détails liés au déroulement de l'enseignement du français. L'observation de terrain évalue la situation et les impacts des décisions gouvernementales. Il en résulte l'observation qu'actuellement les élèves sont très peu incités à apprendre le français en raison d'une directive ministérielle qui a réduit de 16% à 8% le bonus ajouté à la moyenne obtenue au baccalauréat par cette langue. Par ailleurs, la sortie de Mossoul du contrôle du gouvernement central de juin 2014 à juillet 2017 y a entraîné l'interruption de l'enseignement/apprentissage dans tous les établissements. Cette situation a non seulement affecté considérablement les acquis des élèves, mais a aussi nui au développement des compétences enseignantes.

Mots-clés : enseignement, français, Irak, langue, terrain**Factors influencing the teaching of French Language in Iraq****Abstract**

This article deals with the situation of teaching French in Iraq and concludes with the worrying decrease in the number of pupils of this language. The research presented is statistical and qualitative. The objective is to report on the situation and the impacts of ministerial decisions on the teaching of French in the Iraqi context. The theoretical references of the reflection are the decrees of the Iraqi Ministry of Education (from 2013 to 2017) and the Iraqi studies on the educational situation of the country. The research method followed is the collection of data and statistics, as well as field observation. The statistics used, which range from 2008 to 2015, show details related to the progress of teaching French. Field observation assesses the situation and the impacts of government decisions. The results revealed that the number of students decreased significantly and currently there is very little incentive to learn French due to a ministerial directive which reduced from 16% to 8% the bonus added to the average mark obtained in the baccalaureate by this language. Moreover, the exit of Mosul from central government control from June 2014 to July 2017 led to the interruption of teaching/learning in all establishments. This situation has not only considerably affected the achievements students, but has also harmed the development of teaching skills.

Key words : teaching, French, Iraq, language, field**Pour citer cet article :**

ALASSAF Yaqdhan (2022). Facteurs influençant l'enseignement du français en Irak. *Action Didactique*, [En ligne], 9, 16-30. <http://univ-bejaia.dz/pdf/ad9/Alassaf.pdf>

Pour citer le numéro :

SADI Nabil et YAHIAOUI Kheira (dirs), (2022). L'enseignement/apprentissage du français : états des lieux, approches et perspectives [numéro Varia]. *Action Didactique* [En ligne], 9. <http://univ-bejaia.dz/pdf/ad9>

Introduction

De manière générale, l'éducation est l'un des indicateurs importants pour le développement de la société. Dans la plupart des pays, des lois strictes encadrent les différents niveaux éducatifs et l'enseignement obligatoire afin de diminuer les phénomènes d'abandon scolaire de même que d'illettrisme. C'est pourquoi « une révision et une mise à jour des méthodes sont nécessaires » (Abdulkadim, 2015). Pour que l'enseignement prodigué soit en rapport avec le niveau de progrès mondial, il est nécessaire aujourd'hui d'accorder une grande importance à l'utilisation des technologies numériques, à l'installation d'équipements adaptés et favoriser l'apprentissage des langues étrangères. D'après les didacticiens « Le numérique offre de magnifiques occasions de réflexion sur son travail, que l'on soit apprenant, enseignant ou responsable de formation » (Demaizière & Grosbois, 2014). Mais nous devons souligner, comme Grosbois (2015, p. 20), que « l'introduction du numérique revêt des réalités parfois très différentes selon les institutions, les publics et les contextes ». Depuis les années 90, l'étude d'une langue étrangère représente un intérêt à double face pour les élèves irakiens : d'une part, le côté luxueux qu'elle leur apporte, d'autre part le profit qu'ils peuvent en tirer à l'examen final.

1. Des problèmes existants sur le terrain

Pour bien comprendre la situation de l'enseignement du FLE en Irak, nous devons mettre la lumière sur quelques réalités comme les problèmes existants sur le terrain ainsi que les lettres et décisions du Ministère de l'Éducation¹. Il est à noter que l'éducation en Irak a souffert de nombreux problèmes dont certains sont les conséquences de l'ère précédente et d'autres celles des anciennes méthodes d'enseignement. La prédominance des sujets théoriques sur des sujets et des processus appliqués figure parmi les problèmes les plus importants de l'éducation ayant plutôt conduit à former des cadres diplômés de culture traditionnelle lesquels, dans la pratique en milieu de travail, se sont retrouvés à ne pas pouvoir utiliser ce qu'ils avaient appris. Ils sont devenus en quelque sorte des fardeaux pour le gouvernement qui doit leur assurer des emplois. La plupart des établissements scolaires ne sont pas encore en mesure de réaliser l'« intégration des TIC » (Guichon, 2012) de manière adéquate alors que celles-ci assurent des facilités et rapidités dans le travail. Face au besoin urgent de développement de nouveaux modèles d'enseignement et de leur modernisation, certaines oppositions se font encore ressentir ; toutefois des

¹ Nous utilisons l'abréviation MÉ au lieu du Ministère de l'Éducation.

projets pour rectifier, surmonter les faiblesses et diminuer les défaillances se mettent progressivement en place.

Dans un certain nombre d'écoles, l'apprentissage d'une langue étrangère procure des avantages aux élèves. En plus de l'acquisition d'une langue, des points viennent s'ajouter à la moyenne finale obtenue à l'examen du baccalauréat. À partir de la 5^{ème}, la possibilité existe de prendre en compte la note la plus élevée soit de l'anglais ou de la deuxième langue étrangère (français, espagnol, russe) selon l'école où cette dernière est enseignée, cela pour le calcul de la moyenne. D'après le système éducatif irakien (Cf. Tableau 1: Niveaux de l'étude, âge de l'élève et cours du français par semaine.) :

Tableau 1: Niveaux de l'étude, âge de l'élève et cours du français par semaine.

		Classes selon le système éducatif				Cours par semaine / Écoles irakiennes	
		Français	Âge	Irakien	Âge	Classiques	des surdoués
		-	-	6 ^{ème} /école primaire	11	-	-
Collège	6 ^{ème} / collège	11	1 ^{ère}	12	5	3	
	5 ^{ème}	12	2 ^{ème}	13	5	3	
	4 ^{ème}	13	3 ^{ème} /brevet	14	5	4	
	3 ^{ème} /brevet	14	-	-	-	-	
Lycée	2 nd	15	4 ^{ème}	15	5	3	
	1 ^{ère}	16	5 ^{ème}	16	5	3	
	Terminale/bac	17	6 ^{ème} /bac	17	5	4	

Il est à rappeler aussi que l'élève entre au collège à l'âge de 12 ans en classe de 5^{ème} par rapport au système éducatif français (Allassaf, 2016, p. 24). Le niveau intermédiaire se déroule en trois ans avant de passer au niveau supérieur en fonction de la moyenne de l'élève et de son intérêt pour les études.

Cet article montrera comment la situation sécuritaire et les décisions et lettres ministérielles ont une grande influence sur les pratiques de l'enseignement/apprentissage en général. Nous devons préciser que notre champ d'étude sera l'enseignement du français langue étrangère en Irak à partir des statistiques de nombre d'élèves et d'observations depuis de 2008 à 2017.

2. Méthode

Afin de comprendre des impacts des situations du pays et des décisions ministérielles sur l'enseignement du français dans le contexte irakien, nous avons eu recours à la collecte des données et des statistiques ainsi qu'à

l'observation sur le terrain. Des contacts et des courriels aux responsables au MÉ sont restés sans réponses à nos questions.

Les statistiques que nous avons pu recueillir datent de la rentrée 2008-2009 jusqu'à l'année 2014-2015. Celles-ci montrent le nombre des écoles où le français est enseigné. Nous les avons analysées pour obtenir le nombre des élèves et des enseignants de cette langue. Des comparaisons en genre entre ceux et celles qui étudient le français ont été faites. Nous avons fait la distinction entre l'organisation des classes selon les deux systèmes éducatifs français et irakien et nous avons donné le nombre d'heure effectué par semaine et par année. D'autres comparaisons ont été réalisées pour comprendre la baisse dans le nombre des élèves étudiant le français.

Notre observation sur le terrain, quant à elle, est intervenue pour vérifier les impacts de la situation et des lettres et décisions des ministères de l'éducation ainsi que celui de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique face à cette crise. Ainsi, les élèves se trouvent obligés d'abandonner l'étude d'une deuxième langue étrangère. Cette dernière impose des heures supplémentaires dans leur emploi de temps par rapport à ceux qui ne l'étudient pas. Des élèves ont manifesté contre les décisions ministérielles. Des parents ont réagi pour contester de telles décisions et les officielles qui gâchent l'effort de leurs enfants.

Il ne faut pas négliger la situation du pays ainsi que les événements de juin 2014 qui ont entraîné la sortie de Mossoul du contrôle du gouvernement central. Cette situation a causé un arrêt total dans tous les établissements pendant trois ans.

3. Résultats et discussion

La représentation des données collectées lors de l'étude et des observations de la situation de l'enseignement du français nous permet de rendre compte de quelques points importants. Nous détaillons ci-dessous (Cf. Tableau 2. **Les élèves des 13 écoles.**) le nombre d'enseignants du français à Mossoul des treize établissements (collèges et lycées) ainsi que le nombre d'élèves qui y sont inscrits durant les années scolaires de 2008-2009 jusqu'aux événements de juin 2014. Des contacts et des courriels aux responsables au MÉ sont restés sans réponses à nos questions. Malgré la difficulté et le danger, un an plus tard, c'est-à-dire le 9 juin 2015, nous avons pu obtenir des informations concernant la statistique des élèves et enseignants du français grâce à une

collègue demeurée dans la ville et qui était chargée de poursuivre l'enseignement de cette langue. Ces informations nous ont permis d'établir les statistiques exactes de chaque école où le français est enseigné.

Tableau 2. Les élèves des 13 écoles.

Établissements	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	Sexe
							Aucun(e) élève			
Al-Sharqiya	300	200	219	192	265	311	0	0	0	M
Abdulrahman Al-Ghafiqi	153	147	113	121	131	60				M
Al-Andulus	71	70	77	85	86	122				F
Al-Talai	85	56	65	48	55	42				F
Ibn Al-Atheer	105	65	65	53	55	34				F
Al-Mutamayizeen 1	845	825	737	724	723	724				M
Al-Mutamayizat 1	718	651	767	782	830	867				F
Dar Al-Salam	542	765	753	430	261	242				M
Amer Ibn Abdulah	465	520	610	415	440	570				M
Al-Hadba	103	69	109	105	106	124				F
Al-Hariri	71	74	71	74	71	88				F
Khawla bent Al-Azwar	124	82	68	63	60	45				F
Les Surdoués	8	11	17	21	27	36				M
Nombre total dans 13 écoles	3.590	3.535	3.671	3.113	3.110	3.274	0	0	0	

Étant donné que le fleuve Tigre divise la ville en deux rives, le déplacement des élèves de la rive droite est un peu difficile, c'est pourquoi le Bureau de l'Éducation de Ninive a décidé d'inaugurer de nouveaux lycées et nouvelles classes (Cf. Tableau 3. **Nouvelles classes pour le français.**) surtout pour les lycées de surdoués dont l'appellation est Al-Mutamayizeen 2 pour garçons et Al-Mutamayizat 2 pour filles et qui ont vu le jour à partir de la rentrée 2011-2012 à côté d'une troisième école, celle d'Al-Dhawahi.

Tableau 3. Nouvelles classes pour le français.

Établissements	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	
							Aucun(e) élève		Examen	
Al-Mutamayizeen 2/ garçons	-	-	-	20	65	141	0	0		Examen
Al-Mutamayizat 2/ filles	-	-	-	26	80	161				
Al-Dhawahi/ garçons	-	-	-	299	337	334	0	0		

Pour résumer et donner le nombre total des élèves en faisant la distinction entre les sexes, nous lisons les chiffres dans le tableau (Cf. Tableau 4. **Nombre total des élèves.**) suivant d'où nous remarquons qu'il y a une marge entre 1 000 à 1 300. Les garçons étudiant le français sont plus nombreux que les filles. Cette marge s'explique notamment par un aspect compétitif recherché par les garçons vis-à-vis des filles. En effet, le tempérament de ces dernières plus enclin à l'étude et à la lecture leur octroyant plus fréquemment une moyenne légèrement plus élevée incite de ce fait les garçons à rechercher les bénéfices du système à bonus pour gagner les points concurrentiels nécessaires à leur entrée à l'université, cela en

apprenant une langue étrangère supplémentaire.

Tableau 4. Nombre total des élèves.

Élèves	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Garçons	2.313	2.468	2.449	2.275	2.304	2.452	Aucun(e) élève		Examen
Filles	1.277	1.067	1.222	1.183	1.288	1.449			
Total dans les 16 écoles	3.590	3.535	3.671	3.458	3.592	3.901	0	0	

D'après les tableaux ci-dessus, nous pouvons dire qu'il y avait plus de 3 000 élèves qui étudiaient normalement dans les seize écoles réparties à Mossoul. À partir du deuxième mois de la rentrée 2014, nous constatons un arrêt total du travail dans les écoles où on ne compte plus aucun élève à cause des événements de juin. Cet arrêt de l'apprentissage va entraîner une perte d'enchaînement des cours et des connaissances dont l'apprenant a besoin pour améliorer voire même préserver ce qu'il avait déjà appris. C'est une situation à laquelle personne ne s'attendait. Nous avons contacté des collègues et des ami(e)s au statut d'inspecteur et d'enseignant. Toutes et tous ont affirmé que le nombre d'élèves a clairement baissé ; une classe de moins de 20 élèves par école étudie le français. En raison de la situation à Mossoul, il est vraiment difficile et dangereux d'obtenir une statistique exacte du nombre d'élèves qui ont étudié le français en 2014-2015, c'est pourquoi nous ne pouvons pas donner un chiffre précis, mais il est possible de l'estimer selon les confirmations reçues via les contacts ; il varie entre 300 et 400 élèves pour les premiers mois de la rentrée 2014-2015.

Des centaines d'élèves étudient dans certaines écoles dont les sites alternatifs sont dans des villes voisines de Mossoul. Quant à l'année 2016-2017, et suite aux instructions du MÉ (Ministère de l'Éducation, 2017), les élèves mossouliotes (habitants de Mossoul) passent seulement l'examen final quelques semaines après le retour de la ville au gouvernement central à partir du mois de janvier 2017. Cette décision est prise pour qu'ils ne perdent pas une année scolaire de plus comme les années précédentes 2014-2015 et 2015-2016.

En ce qui concerne les enseignants nommés officiellement, ils ont leur poste dans un seul établissement, mais cela n'empêche pas de leur demander d'assurer des cours dans d'autres écoles où le nombre de ces cours est impossible à couvrir par l'enseignant ou les enseignants de telles écoles « pour progresser dans son métier, mieux faire réussir ses élèves et être plus

heureux de reprendre tous les matins le chemin de la classe » (Muller, 2017) ; c'est pourquoi nous pouvons remarquer que certains chiffres ne sont pas comptés comme suit dans le tableau (Cf. Tableau 5. Enseignants du FLE.) ci-dessous :

Tableau 5. Enseignants du FLE.

Établissements	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	Sexe
Al-Sharqiya	2	2	2	2	2	1	2+1	Aucun enseignant	Examens	M
Abdulrahman Al-Ghafiqi	3	3	3	2	1	1	1			M
Al-Andulus	2	2	3-2 ²	2	2	2-1	2			F
Al-Talai	1	1	1	1	1	1	1			F
Ibn Al-Atheer	1	1	1	1	1	1	1			F
Al-Mutamayizeen 1	6	6	6-1 ²	5	5	4	3			M
Al-Mutamayizat 1	5	5	5	5	5	5	4-1			F
Dar Al-Salam	6	6	6	3	2	3	2			M
Amer Ibn Abdulah	5	5	5	7	5-1	5-2	4-2			M
Al-Hadba	2	2	2	2	2	2-1	2			F
Al-Hariri	1	1	3	1	1	1	3-2			F
Khawla bent Al-Azwar	1	1	1	1 ³	1	1	1			F
Les Talentueux ⁺	1	1	1	1	1	1	1			M
Al-Mutamayizeen 2	-	-	-	1 ³	1	1	1			M
Al-Mutamayizat 2	-	-	-	1 ⁴	1	1	1			F
Al-Dhawahi	-	-	-	2	3	3-1	1	M		
Nombre total	35	35	35	34	32	27	25	0	?	

Le tableau ci-dessus détaille le nombre d'enseignants (homme/femme) dans toutes les écoles où il y a des classes de français. À propos de l'année 2014-2015, nous donnons la statistique obtenue pour les deux premiers mois de l'année scolaire avant que le travail ne s'arrête totalement dans la plupart des écoles de Mossoul. Comme les élèves, les enseignants eux-aussi commencent peu à peu à ne pas se rendre aux écoles à cause des instructions ministérielles. Ces dernières suspendent le versement du salaire et la reconnaissance des résultats.

Comme nous venons de signaler plus haut que la représentation des données collectées lors de l'étude et des observations de la situation de l'enseignement du français nous a permis de rendre compte de quelques points importants, nous voyons nécessaire d'en citer deux.

² L'enseignant(e) est en congé pour cette année scolaire où un remplaçant s'occupe de ses cours.

³ L'enseignant qui y donne les cours enseigne aussi dans une autre école qui est son établissement principal.

⁴ L'enseignant qui y donne les cours est un vacataire.

3.1. Décisions et lettres ministérielles

Nous pouvons souligner que des lettres officielles et des décisions permettent de réduire la place qu'une langue étrangère occupe dans le système éducatif irakien : à savoir qu'une lettre de la direction du curriculum au MÉ (Ministère de l'Éducation, 2013) n° 5498 du 29 décembre 2013 donne le choix aux élèves d'étudier ou non une deuxième langue étrangère à côté de l'anglais. Cette décision autorise ceux qui ne veulent pas être chargés par une matière supplémentaire, par rapport à la plupart des élèves, d'abandonner une telle langue. C'est une des raisons qui marquent la diminution du nombre d'élèves étudiant une deuxième langue étrangère. Néanmoins, la même direction du curriculum exige, selon une autre lettre officielle n° 3083 datée du 21 janvier 2015 (Ministère de l'Éducation, *ibid*, 2015), que les cours de français soient distribués par semaine et classe comme détaillé plus haut (Cf. Tableau 1: **Niveaux de l'étude, âge de l'élève et cours du français par semaine.**).

Nous jugeons bon de montrer que l'organisation des classes, selon les deux systèmes éducatifs, n'est pas pareille d'où vient la nécessité de citer les niveaux et les cours dans les écoles irakiennes (Alassaf, *op.cit.* : p. 23-26). Nous remarquons clairement qu'il y a une différence entre le nombre de cours dans les classes des écoles classiques et celles des surdoués bien que tous les élèves étudient les mêmes livres. Sachant que dans les deux cas, les élèves doivent apprendre les mêmes quantités d'unités du manuel scolaire et passer les mêmes examens mensuels, ceux de la mi-année et de fin d'année, le Ministère considère la capacité d'un surdoué à recevoir moins de cours qu'un élève ordinaire étant donné leur maturité et leur développement intellectuel plus précoce. Au bac, ils ont tous des feuilles de questions identiques.

Des instructions précédentes du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) exigeaient que la note de l'anglais se fasse dans le calcul total de la moyenne de l'élève tandis que pour les autres langues étrangères étudiées (telles que le français, l'espagnol, le russe), il y avait un pourcentage (16%) d'ajout à sa moyenne totale concurrentielle, avantageux pour l'admission à l'université. C'est pourquoi nous avons vu une forte demande à l'étude d'une deuxième langue étrangère. Le 23 juillet 2014, le MESRS a décidé la mise en place d'une « différenciation entre la langue étrangère étudiée et l'anglais » et que la note supérieure dans l'une

des deux langues soit prise en compte dans le calcul lors de la demande d'admission aux universités et instituts pour l'année académique 2014-2015 (L'agence de presse irakienne, 2014).

Une décision récente montre que le Ministère a diminué ce pourcentage à 8% à partir de l'année 2015-2016. Le porte-parole officiel du Ministère a déclaré que le Ministère a pris une telle décision à la différenciation entre les deux notes et le calcul de la note supérieure, notant que l'adoption de cette décision se fait pour réaliser le principe de la concurrence loyale entre les étudiants (Ministère de l'Enseignement Supérieurs et de la Recherche Scientifique, 2015). Nous constatons que cette initiative ministérielle a choqué les élèves qui ont passé plus de cinq ans à l'étude d'une deuxième langue étrangère et a provoqué des réactions autant chez les élèves qu'auprès de leurs parents.

Récemment, le MÉ a suspendu l'enseignement des deux langues étrangères (l'espagnol et le russe). Le directeur du curriculum souligne que l'apprentissage de ces langues est « facultatif ». Les élèves qui sont actuellement en 3ème continuent à les étudier mais pas les nouveaux élèves pour ces deux langues (Almustaqbal News, 2014).

3.2. Réactions des élèves et des parents

Ayant pris connaissance d'une telle décision, « des dizaines d'étudiants ont manifesté devant le MÉ dans le centre de la capitale pour exiger l'ajout des points de français à la moyenne » (Ali, 2015). Ces étudiants ont contesté la décision de ne pas calculer les notes du français comme langue étrangère. Nous citons ci-dessous certains exemples des réactions d'élèves et de parents furieux de ce que les responsables du MÉ ont décidé.

Un élève : « Y a-t-il l'intention d'annuler cette décision qui a gâché notre espoir ? J'ai reporté deux examens. Maintenant, je suis ennuyé et je n'ai pas envie d'étudier ».

Un deuxième élève : « Pour moi, la note de l'anglais est plus élevée que celle du français. Les deux sont 90 sur 100 et cela signifie que je n'obtiens aucun bénéfice ! Mon travail est dissipé ! »

Un troisième élève : « Les décisions sont devenues quotidiennes selon l'envie du MÉ et du MESRS. Nous avons passé six ans à étudier le français comme une langue étrangère avec un cours supplémentaire par rapport aux autres écoles. Il vaut mieux annuler les écoles des surdoués et le Collège de Bagdad ; et nous restons dans nos maisons pour une meilleure éducation ! »

Un quatrième élève : « Pourquoi ces décisions injustes ? Ni points du français ni points de non-redoublement ! Pourquoi y a-t-il une telle distinction d'une année à une autre ; en plus des circonstances malheureuses, la coupure de

l'électricité et la chaleur, le MÉ est assez injuste. Je demande au MÉ de revoir cette décision et de l'annuler sinon je conseillerai aux élèves de ne pas s'inscrire aux écoles distinguées ».

Un parent : « Ceci est une grande injustice envers nos enfants pour qui nous nous sommes sacrifiés afin qu'ils soient admis aux écoles où le français est enseigné. Ils ont perdu beaucoup de temps dans le but d'obtenir un ou deux points supplémentaires, mais cette décision a frustré notre espoir ; c'est un autre type de déplacement imposé aux irakiens innocents pendant ce temps ; cela entraînera le déplacement de tous les élèves surdoués des écoles où ils ne seront pas prêts à y rester pour l'étude d'une langue supplémentaire, de perdre beaucoup de temps à l'apprendre pour qu'ils se trouvent finalement surpris et que leur quête soit vaine ».

Un autre parent : « Ma fille a étudié au collège de Bagdad pendant six ans où les matières sont en anglais. Elle a appris le français pendant six années espérant deux points supplémentaires, mais elle n'a pas de chance à cause de cette décision. Il valait mieux l'inscrire dans une école proche du domicile au lieu de perdre du temps et de dépenser de l'argent pour l'aller-retour ». (Alhaddad, 2014).

Cette décision provoque un double effet. D'une part, elle suscite de vives protestations de la part des élèves et des parents. D'autre part, elle donne une image négative de l'enseignement des langues étrangères dans la mesure « l'enseignement des langues secondes ou étrangères est à Sumer en Irak, il y a 5000 ans » (Germain, 2016) où le Ministère déclare vouloir inaugurer des écoles étrangères et qu'il travaille pour répandre la pratique des langues étrangères dans la plupart des écoles irakiennes.

En fin de compte, le Comité de coordination entre le MESRS et le MÉ a recommandé que la note d'excellence (bonus) soit 8% pour le français et d'autres langues au lieu de 16% et que cela soit appliqué pour les élèves admis par le MESRS pour l'année universitaire 2015-2016. Le dossier a été transmis au Ministre de l'Éducation pour l'approbation (Ministère de l'Enseignement Supérieurs et de la Recherche Scientifique, 2015).

4. Propositions, recommandations et initiative

D'après ce que nous avons évoqué, nous jugeons bon de donner des propositions afin de surmonter la situation actuelle et redonner vie à l'enseignement/apprentissage du français. Une « motivation » réciproque est indispensable pour l'élève et l'enseignant (Viau, 2009). Les décisions ministérielles sur le bonus mériteraient d'être revues pour que les élèves puissent continuer à apprendre une deuxième langue étrangère. Nous suggérons une activation du rôle des activités extra-scolaires pour permettre, dans un premier temps, de revenir à une situation normale dans les établissements scolaires, de se souvenir des leçons déjà apprises et, dans un

deuxième temps, d'améliorer le niveau.

L'innovation doit toucher également les programmes et les manuels d'enseignement, selon (Cros, 1997) l'innovation « se définit toujours en opposition à l'existant, à la routine, à l'habituel, à l'établi ». Nous jugeons pertinents de voir le MÉ et le MESRS travailler côte à côte dans le but de réformer le système éducatif afin qu'il soit adapté aux normes internationales. Il est utile de motiver et encourager les échanges culturels et d'augmenter le nombre de boursiers et de stagiaires dans les universités françaises selon la nécessité. Il est souhaitable voire indispensable d'intégrer les TIC dans le domaine de l'enseignement/apprentissage pour développer les connaissances des intéressés et faire ainsi preuve d'innovation, également source d'intérêt pour les jeunes générations.

Le gouvernement doit prendre en compte l'importance pour les Irakiens à savoir parler une langue étrangère dans l'objectif de favoriser les échanges culturels et économiques afin de reconstruire le pays. C'est une prise de conscience qui doit se concrétiser par la création de postes d'enseignants et d'interprètes dans la plupart des établissements gouvernementaux.

Les responsables français ont confirmé à plusieurs reprises que la France est toujours prête à soutenir l'Irak à la réhabilitation. « Des lettres d'intention sont signées entre les deux pays dont le but est de structurer une coopération en matière d'enseignement supérieur. Cette coopération permettra de réhabiliter l'université de Mossoul ». (Alassaf, 2018, p. 6-7). La France est également engagée dans les domaines culturels, universitaires et économiques. L'inauguration d'un centre culturel a fait preuve de son engagement et de son soutien vis-à-vis de la réhabilitation.

Le Conseil régional de l'Ile-de-France a attribué le 20 septembre 2018 (CR 2018-041) deux subventions à l'ONG ACTED au titre de l'aide à la reconstruction pour le projet de création d'un espace culturel francophone au sein de l'université de Mossoul (Conseil régional, 2018, p. 4-57). Le travail d'ACTED est d'ouvrir un centre culturel français à l'Université de Mossoul. « Ce projet fournira une gamme d'activités liées à la promotion de la culture française, qui pourraient inclure un " coin café " » (ACTED, 2018).

Lundi, 1er avril 2019 l'Institut culturel franco-irakien a été inauguré sur le Campus de l'université de Mossoul. C'est un fruit symbolique qui marque la relation amicale entre les deux pays. Martin Lafon explique que « L'objectif

de ce centre est d'accompagner des étudiants dans l'apprentissage du français. Des professeurs y donneront des cours de langue. Des événements culturels autour de la francophonie et des projections seront régulièrement organisés » (Le Point, 2019). Des intéressés à la langue et à la culture françaises pourraient s'y rendre pour suivre des cours et des activités linguistiques et culturelles.

À ces recommandations peuvent également s'ajouter divers projets visant aussi à améliorer et encourager l'éducation privée du français pour apporter au plus grand nombre de personnes la possibilité d'apprendre cette langue qui progresse dans le monde et d'en profiter par la suite.

Nous espérons qu'avec l'initiative de « l'implantation d'un centre culturel français à Mossoul » (Beaumont, 2018) ainsi que la première réunion internationale que l'Unesco a accueilli à Paris au mois de septembre 2018 pour « faire revivre l'esprit de Mossoul » (Sallon, 2018), l'enseignement du français en Irak pourra dépasser les mauvaises conditions subies ces dernières années.

Conclusion

Cet article s'avérait intéressant à mener sur l'état de l'enseignement/apprentissage du FLE parce que le français, parmi les langues étrangères enseignées dans le pays, occupe la deuxième place après l'anglais. Les élèves pourraient être sensibilisés à l'apprentissage d'une langue étrangère. Une telle sensibilisation apporterait un surcroît dynamique à l'action éducative des milieux scolaires.

Depuis 1995 jusqu'à 2014, son apprentissage fut marqué par la forte demande des élèves parce que ces derniers pouvaient en tirer profit à l'examen final et au bac. L'ajout des points à la moyenne (16% ou 8%) les encourage à apprendre une langue étrangère. Or, les dernières décisions du MÉ entraînent un abandon grave des apprenants à l'égard de la deuxième langue étrangère, non seulement celle du français mais celle également de l'espagnol et du russe.

Il ne faut pas oublier que la motivation des élèves pour ces langues joue un rôle fondamental et qu'entretenir cette motivation doit rester un axe prioritaire utile tant pour leur avenir professionnel que pour l'intérêt de l'Irak dans les échanges internationaux.

Ceci est d'autant plus important que la sortie de Mossoul du contrôle du gouvernement central en juin 2014 et la fermeture des portes des établissements scolaires et universitaires ont causé d'énormes retards dans l'acquisition des connaissances chez les apprenants puis même créé des niveaux disproportionnés entre les jeunes de la ville et ceux ayant pu développer leur apprentissage ailleurs dans le pays.

Références bibliographiques

- Abdulkadim, H. (2015). La situation de l'éducation en Irak. Azzaman. [En ligne] 30 septembre 2015, [réf. du 20 juin 2018]. Disponible sur : <https://www.azzaman.com/?p=130630>.
- ACTED. (2018). Création d'un espace culturel francophone au sein de l'université de Mossoul. Disponible sur : <https://www.acted.org/fr/projets/creation-of-a-french-speaking-cultural-space-within-the-university-of-mosul/>
- Alassaf, Y. (2018). L'impact de la coopération culturelle française sur la langue. International Journal of Research in Education Methodology. Vol 9 (2018). Disponible sur : <https://cirworld.com/index.php/ijrem>
- Alassaf, Y. (2016). Intégration des TIC dans l'enseignement/ apprentissage du FLE en Irak : enjeux institutionnels, organisationnels et pédagogiques. Thèse : didactique des langues. Université de Lille.
- Alhaddad, A. (2014). La décision de la différenciation entre la note de l'anglais et d'autres langues étrangères. [En ligne] 23 juillet 2014, [réf. du 20 juin 2018]. Disponible sur : http://www.google.com/2014/07/2014-2015_23.html
- Ali, N. (2015). Des étudiants de Bagdad et Alqadisya protestent de ne pas compter la note du français. Azzaman. [En ligne] 9 mars 2015, [réf. du 11 mai 2018]. Disponible sur : <https://www.azzaman.com/?p=104403>
- Almustaqbal News. (2014). Le Ministère de l'Éducation nie l'annulation des langues étrangères. [En ligne] 31 octobre 2014, [réf. du 1 mars 2018]. Disponible sur : <https://www.almustaqbalnews.net/171971>
- Beaumont, O. (2018). Les Républicains: Jérôme Chartier de retour en politique - Le Parisien. Le Parisien. [En ligne] 04 octobre 2018, [réf. du 17 octobre 2018]. Disponible sur : <http://www.leparisien.fr/politique/les-republicains-jerome-chartier-de-retour-aux-affaires-04-10-2018-7911237.php>
- Conseil régional, Île de France. Rapport n° CP 2018-579. Rapport pour la commission permanente du conseil régional novembre 2018. Disponible sur : <https://www.iledefrance.fr/sites/default/files/medias/rapports/RAPCP>

2018-579RAP.pdf

- Cros, F. (1997). L'innovation en éducation et en formation. *Revue Française de Pédagogie*, 118(1), 127-156. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/rfp_0556-7807_1997_num_118_1_1181
- Demaizière, F., & Grosbois, M. (2014). Numérique et enseignement-apprentissage des langues en Lansad - Quand, comment, pourquoi ? *Alsic*, (Vol. 17). Disponible sur : <https://doi.org/10.4000/alsic.2691>
- Germain, C. (2016). *Évolution de l'enseignement des langues : 5000 ans d'histoire*. Paris, France : CLÉ international.
- Grosbois, M. (2015). S'approprier le numérique : réussite ou échec ? Pour qui, pourquoi, comment ? *Recherche et Pratiques Pédagogiques En Langues de Spécialité - Cahiers de l'APLIUT*, (Vol. XXXIV N° 2), pagination en cours. Disponible sur : <https://doi.org/10.4000/apliut.5168>
- Guichon, N. (2012). *Vers l'intégration des TIC dans l'enseignement des langues*. Paris, France : Didier.
- L'agence de presse irakienne. (2014). Le MESRS décide une différenciation des notes pour l'admission à l'université. Disponible sur : <https://www.iraqpressagency.com/?p=77658>
- Ministère de l'Éducation. (2013). Lettre officielle n° 5498. Disponible sur : <http://www.manahj.edu.iq/>
- Ministère de l'Éducation. (2015). Lettre officielle n° 3083. Disponible sur : <http://www.manahj.edu.iq/>
- Ministère de l'Éducation. (2017). Les élèves de Mossoul passent seulement l'examen final. Disponible sur : <http://www.moedu.gov.iq/index.php?name=News&file=article&sid=2926>
- Ministère de l'Enseignement Supérieurs et de la Recherche Scientifique. (2015). La différenciation entre la langue étrangère étudiée et l'anglais. Disponible sur : <http://mohesr.gov.iq/ar/>
- Muller, F. (2017). *Des enseignants qui apprennent, ce sont des élèves qui réussissent : le développement professionnel des enseignants*. Paris, France : ESF éd.
- Sallon, H. (2018). Audrey Azoulay : « L'éducation et la culture sont les conditions du rétablissement d'une paix durable en Irak ». *Le Monde*. Disponible sur : https://www.lemonde.fr/moyen-orient-irak/article/2018/09/11/audrey-azoulay-l-education-et-la-culture-sont-les-conditions-du-retablissement-d-une-paix-durable-en-irak_5353451_1667109.html
- Thiefaine, Ch. (2019). À Mossoul, la culture française contre les bombes. *Le Point*. Disponible sur : <https://www.lepoint.fr/monde/a-mossoul-la->

culture-francaise-contre-les-bombes-02-04-2019-2305219_24.php.

Viau, R. (2009). La motivation en contexte scolaire. (2e édition). Bruxelles, Belgique : De Boeck.

Remerciements

Ce travail a été réalisable grâce à l'aide fournie par Madame ALAFANDI Safaa que je tiens à remercier infiniment pour son soutien inoubliable pendant le recueil des statistiques des écoles où le français est enseigné à Mossoul. Je n'oublierai jamais qu'elle a risqué sa vie en cherchant et envoyant des données lors de la sortie de la ville du contrôle de gouvernement central.

AUTEUR

Yaqdhan ALASSAF est enseignant-chercheur au département de français à la faculté des Lettres. Il est docteur en sciences du langage au sein de l'Université de Mossoul en Irak. Il a préparé et soutenu sa thèse de doctorat en sciences du langage : Didactique des langues à l'Université de Lille-France. Ses domaines de recherche sont la didactique des langues, le FLE, les TIC et la recherche-action. Ses travaux analysent la situation globale et spécifique de l'enseignement/apprentissage du français en Irak. Ses recherches portent sur le changement de pratiques dans l'enseignement/apprentissage du FLE et à l'intégration des TIC. Il a 15 ans d'expérience dans l'enseignement du français au département de français. Le public cible est constitué par les étudiants des quatre années de la licence), à raison de 12 heures/semaine. Il a enseigné le français pendant 7 ans dans les écoles. Le public cible est constitué par les collégiens(ne)s et lycéen(ne)s dont l'âge est de 12 à 18 ans (filles/garçons) à raison de 30 heures/semaine. Il a occupé le poste de chef adjoint et le rapporteur du département de français au sein de l'université. Actuellement, il est formateur de français langue étrangère à SJT-France. Ses productions scientifiques sont les suivantes :

- L'impact de la coopération culturelle française sur la langue. International Journal of Research in Education Methodology Vol 9 (2018) ISSN : 2278-7690.
- Intégration des TIC dans l'enseignement/apprentissage du FLE en Irak : enjeux institutionnels, organisationnels et pédagogiques, 440 p. Thèse : didactique des langues : Lille III, décembre 2016.
- Le français, quel destin, quelles propositions en Irak ? Synergies Monde Arabe n°9 - 2016 p. 133-144. GERFLINT. ISSN 1766-2796.
- Quel enseignement du FLE en Irak ? 6^{ième} Journée d'étude-ATENA-Lille. Le 24 juin 2016.
- L'enseignement du FLE dans un environnement multimédia en Irak : du possible au réalisable. 5^{ième} Journée d'étude-ATENA-Lille. Le 20 juin 2014.